

La rentrée scolaire sans galères

Permettre une rentrée scolaire 2021 digne en Seine-Saint-Denis



Panorama de la précarité de la Seine-Saint-Denis

Avec 1,6 million d'habitants répartis sur 40 communes, le département de la Seine-Saint-Denis est le plus pauvre de France, avec un taux de pauvreté atteignant les 33,7% selon l'Insee. Paradoxalement, il est localisé dans la région la plus riche de France, la région Ile-de-France (IDF), qui représente 31% de la richesse nationale en termes de PIB. Ce contraste reflète une réalité très inégalitaire. Sur les 273 communes que compte la région IDF, près de la moitié des 50 plus pauvres sont situées dans le 93¹. Un autre record à l'actif de la Seine-Saint-Denis concerne sa jeunesse. En effet, c'est le département le plus jeune de France, avec 35,6% de la population âgée de 0 et 24 ans en 2021.

La délégation du Secours Catholique de Seine-Saint-Denis compte 549 bénévoles, répartis dans 24 équipes locales et lieux d'accueil, qui accompagnent plus de 45 000 personnes en situation de pauvreté sur l'ensemble du département. Ils sont appuyés par 14 salariés.

Depuis la crise sanitaire et le nouveau confinement, la situation des personnes en précarité s'est accentuée. De plus en plus de nouvelles personnes en situation difficile se présentent dans les équipes locales du Secours Catholique. Les familles ayant des enfants scolarisés à leur charge ont en plus le coût de la rentrée scolaire à supporter.

¹ Selon le document "La fracture territoriale en Ile-de-France" publié par le Secours Catholique -Caritas France en février 2016. Disponible sur <https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/fractureterritorialeidf.pdf>

La crise sanitaire, un défi d'autant plus difficile pour les familles en précarité

La crise sanitaire est difficile pour chacun mais elle a exacerbé les difficultés des personnes qui se trouvaient déjà dans des situations précaires avant mars 2020. Selon Oxfam, les femmes, notamment les mères isolées, les jeunes et les travailleurs précaires sont les plus touché.e.s par cette crise et pourtant les grand.e.s oublié.e.s du plan de relance français. En France, moins d'1% du plan de relance économique est consacré à la lutte contre la pauvreté. Ainsi, les travailleurs précaires qui ont une famille à leur charge voient leurs moyens de subsistance s'amenuiser, voire être réduits à néant, après un licenciement dû aux conséquences de la Covid-19.

Comme le suggèrent les indicateurs de pauvreté alarmants dans le département de la Seine-Saint-Denis, beaucoup de personnes vivent sans ou avec très peu de ressources. Chaque dépense supplémentaire à assurer est une épreuve de plus, surtout s'ils sont dans une situation irrégulière qui, de fait, ne donne aucun droit aux aides gouvernementales.

La délégation du Secours Catholique de Seine-Saint-Denis accueille beaucoup de familles sans-papiers dont les enfants ne peuvent pas recevoir l'aide de la CAF. Les familles se retrouvent avec de nombreux frais pour la rentrée, et les enfants sont maintenus dans un statut d'exclusion s'ils ne peuvent fournir le matériel demandé par les structures scolaires. En 2020, les répercussions de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 ont été conséquentes sur les budgets des familles accompagnées par le Secours Catholique. L'achat de tout le matériel nécessaire au bon déroulement d'une année scolaire est donc une difficulté encore plus grande cette année pour les familles en précarité.

Répondre à cette vulnérabilité : notre projet pour une rentrée 2021 dans la dignité

En partant du principe selon lequel l'éducation est un droit pour tous, mais que la rentrée scolaire représente un coût important dans le budget de familles précaires, la délégation de Seine-Saint-Denis a décidé d'agir, en mettant en place une diversité d'actions :

1/ Tous les étés depuis 2012, les bénévoles font le point, avec les familles accompagnées par notre structure, sur leur situation administrative et établissent avec elles le chemin à suivre pour qu'elles puissent être régularisées et avoir accès à leurs droits. Cet accompagnement vise l'autonomie et l'intégration des familles à notre société. Suite à ce point, **les familles sans droit à l'allocation de rentrée scolaire de la CAF reçoivent une aide financière (Chèques Culture) pour permettre à leurs enfants une rentrée scolaire digne.**

Puis, les équipes se mettent en lien avec la CAF départementale pour échanger sur d'éventuels dossiers bloqués afin de rétablir l'accès à l'allocation de rentrée scolaire pour celles qui y ont droit. Suite au confinement, le nombre de familles accompagnées a augmenté de façon exponentielle à cause de l'interruption brutale des revenus des personnes sans droit au séjour. En effet, ces personnes n'ont pas pu prétendre au dispositif de chômage partiel ou aux allocations de soutien de l'État.

SEINE-SAINT-DENIS

2/ En plus des chèques culture alloués aux familles en situation irrégulière, la délégation a également créé en 2020 des boutiques scolaires éphémères ouvertes à tou.te.s et permettant d'acheter des fournitures scolaires à un prix symbolique. Elles sont mises en œuvre par les équipes bénévoles présentes sur l'ensemble du territoire départemental. Les familles peuvent y choisir elles-mêmes ce qu'elles souhaitent, comme dans une boutique traditionnelle. Leur donner un accès digne et cette liberté de choix est le principe fondamental de ces boutiques éphémères.

Une attention particulière est portée aux familles n'ayant aucune ressource et qui sont accompagnées par les équipes de bénévoles. Grâce au discernement des bénévoles et en étudiant les situations individuelles, des bons d'achats pourront être accordés.

3/ La délégation souhaite également cette année mettre l'accent sur le bien-être des enfants des familles accompagnées par les équipes locales, grâce au sport. L'activité physique favorise une croissance, un développement sain et est un véritable vecteur de lien social et d'intégration. Il développe la force et l'endurance de l'élève mais aussi sa capacité de concentration, de prise de décision et de discipline personnelle. Ce sont autant de qualités importantes qui favorisent une bonne scolarité et une bonne hygiène de vie en général.

Dans le cadre du projet que nous proposons pour la rentrée scolaire, **les enfants auront la possibilité d'obtenir une allocation financière pour participer au paiement d'une licence sportive auprès d'un club**. La pratique sportive est une demande récurrente (voire une nécessité) chez les enfants, mais que leurs parents ne peuvent pas toujours satisfaire.

Pour appuyer et encourager cette initiative, nous pensons également nous rapprocher de partenaires financiers et mécènes d'entreprise afin que les enfants aient un équipement de qualité pour l'année scolaire.

Objectifs et bénéficiaires

Ce projet cherche donc à aider et accompagner les familles dans cette période particulière et lourde financièrement, qu'est la rentrée scolaire.

Après discernement, les familles en précarité pourront accéder à :

- Du matériel scolaire de base, indispensable
- Des chèques culture pour la rentrée scolaire
- Une participation aux licences sportives
- Des équipements sportifs de qualité

Environ 800 enfants seront concernés cette année par les boutiques éphémères ; 400 par les chèques culture ; et 100 par les licences sportives et l'équipement.

8 équipes locales, avec une dizaine de personnes mobilisées par équipe, participeront au projet, appuyées par trois animatrices et une stagiaire. Nous souhaitons inclure les personnes accompagnées car, bien sûr, ce sont d'abord elles que nous souhaitons satisfaire et qui sont

SEINE-SAINT-DENIS

concernées. Ainsi, elles pourront participer et le projet s'adaptera au mieux à leurs besoins.

Calendrier prévisionnel et mesure de l'impact du projet

Le calendrier prévisionnel est le suivant:

- Avril-mai : Développement du projet entre collaborateurs / Recherche de financement et de partenariats / Elaboration du plan de communication / Mise en place des protocoles sanitaires
- Juin : Lancement du plan de communication / Validation des protocoles sanitaires / Plan logistique prêt pour la mise en place des boutiques
- Juillet – août : Ouverture des boutiques
- Septembre-octobre : Evaluation du projet

Le suivi et l'évaluation du projet du projet s'appuiera sur le :

- Nombre de personnes reçues dans les boutiques de la délégation
- Nombre d'heures investies par les collaborateurs dans le projet
- Coût du projet

Des indicateurs qualitatifs pourront compléter ce suivi :

- Taux de satisfaction et retour des familles
- Taux de satisfaction et retour des bénévoles
- Relation avec les partenaires

Eléments budgétaires

CHARGES AFFECTEES AU PROJET	Nb de bénéficiaires estimatif	Montants
Chèques culture (commission rentrée scolaire)	400	22 000
Boutiques éphémères	800	8000
Licences sportives	100	10 000
CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT		
Frais de fonctionnement (5%)		2 000
Frais de personnel (quote-part, 7%)		1 260
TOTAL	500	43 260